

RENDEZ-VOUS RÉGIONAL DE LA VIE ASSOCIATIVE

Le 1er juillet 2024

ASSOCIATIONS ET POUVOIRS PUBLICS



Comment faire face ensemble dans un environnement de plus en plus contraint et dans un monde en crise ?

FIL ROUGEDE LA JOURNEE

LE MATIN

- 7 Ateliers en simultané détail à retrouver sur les pages suivantes
- En plénière, restitution des ateliers en présence de :
- > Patricia ANDRIOT Vice-Présidente du <u>Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES)</u>
- > Antoine SILLANI Vice-Président du <u>Conseil Régional Hauts-de-France</u> en charge du sport, de la jeunesse et de la Vie associative

L'APRÈS-MIDI

- Présentation des résultats du baromètre de la santé économique et financière des associations par Prisca NOMENA et Thomas LAUWERS l'<u>Observatoire régional de la vie associative</u> (<u>ORVA</u>)
- Présentation du rapport du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) sur le financement des associations de mai 2024 par Jean-Marc BOIVIN, Président du groupe des associations du CESE



Table ronde avec la participation de :

- > Ahmed HEGAZY directeur de l'<u>URIOPSS Hauts-de-France</u>: intervention sur l'évolution des relations associations collectivités sur le champ de la solidarité et le rôle des têtes de réseaux
- > **Nizar YAICHE -** directeur de <u>Lianes</u> <u>coopération</u> : retour sur un chantier visant à alléger et simplifier les procédures de reporting des projets de Solidarité internationale
- > Luc ROUSSEL délégué territorial Fédération des centres sociaux et socioculturels 59/62 : présentation des pactes de coopération territoriale, retour d'expérience des Centres sociaux sur le conventionnement multi partenarial, la place de bénévoles et des habitant.e.s

Conclusions par:

 Jean-Marc BOIVIN, Président du groupe des associations du CESE
 Thierry COULOMB, Président du Mouvement associatif Hauts-de-France

Atelier : Comment faire face ensemble aux difficultés d'attractivité dans l'emploi associatif ?



Audrey Bordas - Spécialiste QVCT & ESS
Leslie Martin - Le Mouvement associatif Hauts-de-France

La qualité de vie et des conditions de travail dans le secteur associatif est fortement impactée par une charge administrative trop importante pour 93% des directions et 60% des salarié.e.s. La pression liée à la recherche de financement à un risque d'impact sur la santé au travail pour 57% des salarié.e.s (*)



Co-construction des politiques publiques et véritable partenariat horizontal associations/pouvoirs publics (connaissance, reconnaissance) :

- Créer des espaces d'échanges entre l'association et ses financeurs pour simplifier les démarches administratives ("dites-le nous une fois") et améliorer la qualité et le sens au travail
- Favoriser des financements pluriannuels qui sécurisent et pérennisent les emplois



(*)<u>Résultats de l'enquête "Attractivité et QVCT dans le secteur associatif"</u>

<u>Fiches repères "Améliorer la QVCT dans son association"</u>
<u>Référentiel QVCT de l'ANACT</u>

Compte-rendu du <u>Printemps de l'emploi associatif 2023</u>

Atelier: Comment **faire face** aux **défis d'inclusion** dans son association?

Anaïs Doux - Benenova
Emilie Laurent - Benenova
Louise Claus-De Almeida - LMA HdF

Certains obstacles peuvent freiner ou décourager et rendre l'engagement bénévole peu accessible. Il est important de (re)questionner sans cesse les perceptions et représentations liées à l'inclusion des associations. Une association n'est pas inclusive par nature, mais elle peut le devenir!

(Re)**définir** la notion d'inclusion à travers des temps collectifs, et permettre la participation de toutes et tous

(Ré)interroger et prendre du recul sur nos **pratiques associatives**

Reconnaître et valoriser le **rôle essentiel des associations** en ayant la **volonté politique** de travailler le sujet de l'inclusion - par un soutien financier et une communication interne et externe

Proposer une **cartographie** de l'ensemble des compétences liées aux enjeux de l'inclusion (idée de "chaîne de l'inclusion") - Salarié.es, bénévoles, pouvoirs publics (...)





- Inclusiscore
- Portail de formation des bénévoles
- Guide Inclusion et faire ensemble
- Plateforme Benenova

Atelier : La **contractualisation** entre pouvoirs publics et associations : comment **sécuriser** les parties prenantes et **alléger** les procédures ?

Pierre-Edouard Martin - IREV Nicolas Chochoy - Institut Godin Eulalie Soulignac - CNFPT Marianne Crépin - LMA HdF

La sécurisation doit garantir que toutes les parties prenantes bénéficient de transparence et de prévisibilité dans la relation et d'assurer la réalisation d'objectifs communs. Quant à l'allégement des procédures, il vise la simplification des démarches administratives, souvent chronophages. Comment faire ?



Assurer un espace de dialogue constant entre associations et pouvoirs publics :

- En amont de la contractualisation : diagnostic partagé/observation sociale afin de croiser les points de vue, partager les constats et être au plus proche des besoins sur les territoires
- Pendant : suivi et maintien de points réguliers, partage des éventuelles difficultés rencontrées
- Après : anticiper la reconduction ou la fin de la subvention, valoriser les actions menées par les associations et faciliter le lien avec d'autres services

Anticiper le turn over :

- Côté collectivité : organiser la transparence des procédures et la transmission des dossiers
- Côté association : transmettre le savoir-faire au sein du conseil d'administration



- Le rapport de recherche participative Univ'Asso sur les "Relations entre pouvoirs publics et associations de proximité en quartier politique de la ville par le prisme des financements" bientôt sur le site de l'Institut Godin
- Centre de ressources Politique de la Ville en HDF (IREV)
- Rapport du CESE "Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique"

Atelier : Comment **faire face** ensemble à la **crise climatique** ?

Eric Hugentobler - Picardie Nature Félix Delsert - CRESS HdF, Ambassadeur du Développement Durable

La crise climatique induite par le changement climatique et les activités humaines oblige notre société à évoluer et à s'adapter.

Associations et pouvoirs publics ont un rôle important dans l'évolution de notre société. Quelles sont les conditions d'un partenariat de confiance entre associations et pouvoirs publics pour faire face à la situation climatique ?



Définir un.e référent.e sur la transition écologique dans l'association (bénévoles, salariés...)

- A court terme :
 - Définir des objectifs de changements et des manières de les mesurer claires, précises et partagées
 - Former les bénévoles et les salarié.e.s de l'association
- A long terme :
 - Inscrire la transition écologique dans les statuts de l'association comme valeur cardinale pour assurer un suivi du sujet
 - Pour avoir une évolution réelle des pratiques, il faut mettre en place des outils de suivi en interne pour estimer la progression de l'association sur le sujet
- Développer et amplifier les formations entre associations/pouvoirs publics sur la transition écologique



- Formation des bénévoles transition écologique
- Formation des salarié.e.s transition écologique
 : contacter votre OPCO
- Guide associatif de l'évènementiel, MAAM
- <u>Projet Transition Ecologique et Développement</u>
 <u>Durable des Associations (TEDDA)</u>
- Calculateur emprinte carbone, UDES
- <u>Cartéco -Trouver des prestataires écologique et socialement responsables</u>

Atelier : Café **recherche** sur les **regroupements associatifs**



Eléonore Laroyenne - Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels Anaïs Bertron - Doctorante en Cifre, LMA HdF et Ceraps, ULille Animation : Marine Dori - LMA HdF

Les fédérations associatives défendent le partenariat comme moyen de gagner en force politique et faire face à la précarité des financements. Les pouvoirs publics promeuvent aussi des formes de regroupement qu'ils conçoivent comme des instruments de rationalisation. Cette politique, bénéficie surtout aux groupes associatifs multi-structures et multi-territoires. Alors, comment favoriser des modèles de regroupement qui aident à consolider les plus petites associations et encourager le partenariat ?



Une réelle reconnaissance par les pouvoirs publics de la valeur de l'ancrage territorial, de l'expertise des associations dans l'identification et l'élaboration de réponses aux enjeux du territoire.

Dans les cadres de financement qui incitent au regroupement, **permettre aux** associations de construire leurs propres modalités de regroupement selon les spécificités et l'ancrage territorial. Les pouvoirs publics doivent s'engager dans le temps, et prendre la charge de ce temps d'animation de la réflexion.



- Podcast des Cafés recherche, épisode 2 "Regroupements associatifs: solution pour les associations de proximité ou entreprise de rationalisation?
- Consortium, l'Union fait la force ? Valise méthodologique pour faciliter la coopération inter-associative

Atelier : Comment **faire face** aux **enjeux économiques** des associations?



Mathieu Candas - Fédération des Centres Sociaux Nord Pas-de-Calais Ayoub Lamdassni - Le Mouvement Associatif Hauts-de-France

Identifier les principales pistes d'action pour renforcer les modèles socio-économiques des associations, en mettant l'accent sur le pilotage économique, l'engagement des ressources humaines et le développement de partenariats efficaces.



- **Économie** : Améliorer le suivi budgétaire et financier, renforcer la compréhension des règles de financement et appels à projets.
- Ressources humaines : Valoriser l'engagement des bénévoles, renouveler les instances de gouvernance.
- Partenariat : Favoriser le partage d'expérience et la mutualisation des moyens.



- Résultats de l'enquête "Les associations face à l'inflation"
- Les fiches repères Modèles socio-économiques
- <u>Le guide "je redresse la barre" de France Active</u>
- <u>Etre accompagné avec le DLA</u>
- <u>9 fiches repères modèles socio-économiques</u>



ESPACE RESSOURCES



Animat.eur.rice.s présent.e.s



Thomas Miazek, conseiller à la vie associative, MDA de Lille



Claire Collet, responsable DLA Hauts-de-France. Mouvement associatif

HAUTS-DE-FRANCEACTIVE

Guillaume Laumaillé, référent pôle ESS Accompagnement, Nord Actif

Rachel Leclercq, chargée de mission DLA, Pas-de-Calais Actif





Delphine Grillères, chargée de mission accompagnement, CRESS



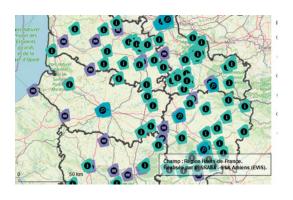
Caroline Creton, chargée de projets en territoires Hauts-de-France et Normandie, UDES



Acteurs de l'accompagnement par territoire

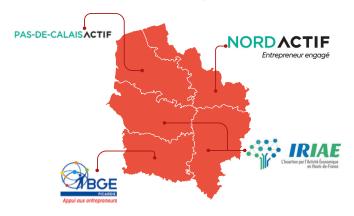
TROUVER LE GUID'ASSO À PROXIMITÉ

https://guidasso-hdf.org/



TROUVER LE DLA DE MON TERRITOIRE

https://dla-hdf.org/contact/



RÉSEAU FRANCE ACTIVE



(Aisne, Oise et Somme)

https://franceactive-picardie.org/



Nord Actif

https://franceactive-nord.org/

PAS-DE-CALAISACTIF Pas-de-Calais Actif

https://www.pasdecalaisactif.fr/



Trouver l'accompagnateur.ice du réseau Tremplin, intervenant par territoire ou par thématique

https://tremplin-hdf.org/liste-des-accompagnateurs/

ESPACE RESSOURCES

GUIDES FRANCE ACTIVE



GUIDE DES FONDATIONS, CRESS



PROGRAMMES ET FONDS EUROPÉENS



GUIDE DE L'UDES



BOÎTE À OUTILS, MDA DE LILLE



BOÎTE À OUTILS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF



Restitution des ateliers en présence de :



Animation des échanges par Denis VALLANCE

Patricia ANDRIOT - Vice-Présidente du <u>Réseau des collectivités</u> <u>Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES)</u>

"Il y a un enjeu de co-construction et de faire ensemble entre assos
et pouvoirs publics. Néanmoins, il y a une forme d'ambiguiïté dans cette relation : un jeu
de «je t'aime, moi non plus». De la part des collectivités, il y a une relation basée sur : « on te
donne des financements », soit une relation sur : « on a besoin des assos » mais pas une
reconnaissance fondamentale de leur statut et actions. Du côté des assos, il existe une ambiguïté
avec un rapport de force difficile à établir et on s'excuse un peu de demander des financements à
la collectivité. Cette relation est donc rarement complètement saine."

"Il y a un enjeu de démystifier et aplanir cette relation. Les conditions reposent sur la volonté politique (de part et d'autre des collectivités et associations) et cela renvoie à des questions de posture : on a besoin de faire ensemble puisqu'on a un intérêt commun de rendre service à la société."

"La relation entre collectivité et association doit être claire quand l'association a un projet et répondre à 3 enjeux : Les financements / L'éco-responsabilité : le tournant écologique devant nous est à accompagner / Le bénévolat de gouvernance et la difficulté sur le renouvellement des postes."



Le RTES regroupe des collectivités de tous échelons (régions, départements, pays, intercommunalités, communes,...) autour d'une conviction : l'ESS est une économie en capacité d'apporter des réponses aux besoins économiques, sociaux et environnementaux de nos territoires.

Ensemble, le réseau rassemble près de <u>200 collectivités</u>, co-construient des modes de faire, se forment, s'enrichissent mutuellement d'expériences, évaluent leurs actions...



Antoine SILLANI - Vice-Président du <u>Conseil Régional Hauts-de-</u> <u>France</u> en charge du sport, de la jeunesse et de la Vie associative

"Je veux insister sur la relation et le besoin de partenariat. L'humain est extrêmement important dans cette affaire. Le rôle des élus est d'être ce maillon humain entre les associations et les sphères juridiques/économiques(...). Quand on s'écoute, on avance plus facilement ensemble."

"Je soulève néanmoins un paradoxe : les associations attendent plus de simplification mais veulent également plus de co-construction."

"Les MSE (modèles socio-économiques) sont plus qu'essentiels."

Présentation des résultats du Baromètre de la santé économique et financière des associations





par l'Observatoire régional de la vie associative (ORVA)

Prisca NOMENA - Chargée d'études économiques et sociales à l'ORVA Thomas LAUWERS - Administrateur de l'ORVA



Le baromètre 2023 : un outil d'analyse et de suivi régional

Évolution des modèles socio-économiques, des modes de financements, des richesses humaines, rapport au travail bénévole, gouvernance, impact de la crise sanitaire : la publication de ce baromètre entend faire état des grandes tendances, repérer les points de tension, les forces, les leviers.

Le baromètre comprend une analyse s'appuyant sur des données objectivées issue d'une enquête conduite entre février et mai 2024 auprès de 650 structures dont 50,3% des structures qui ont répondu sont employeuses.

Dans cette 4ème édition, l'axe MSE (modèles socio-économiques) a été développé.



Quelques constats du baromètre :

« Dans le baromètre de 2021, on constate un effet COVID et un niveau d'incertitude élevé **pour les associations non-employeuses**. La tendance du dernier baromètre 2023 laisse penser que **le niveau de confiance s'est amélioré**.»

«A l'inverse, les structures qui recourent à l'emploi salarié n'ont pas connu de rebond de confiance suite à la crise sanitaire de 2021. L'incertitude rencontrée lors de cette période (...) continue de croître. Cette incertitude qui s'inscrit dans la durée est principalement liée à la baisse des financements publics, notamment les subventions. (...) On retient donc que les associations employeuses sont fragilisées.»

«Pour ce qui relève du recours à l'emploi salarié, notons 1 association sur 5 a vécu une baisse de son volume d'emploi.»

«Par ailleurs, l'enquête révèle deux évolutions optimistes: l'état de la gouvernance des associations s'améliore depuis la crise sanitaire, et les associations non employeuses envisageant le recours à l'emploi salarié sont plus nombreuses qu'auparavant. Notons toutefois un trait qui persiste: les gouvernances associatives sont toujours très fortement masculines »



Le baromètre de la santé économique et financière des associations sera prochainement disponible sur le <u>site de l'ORVA</u>.

Présentation du rapport-avis du <u>CESE</u> de mai 2024 sur **le financement des associations**





Présentation par Jean-Marc BOIVIN, Président du groupe des associations du CESE Rapporteur.es de l'avis : Martin BOBEL et Dominique JOSEPH

Le CESE, c'est quoi ?

C'est le Conseil économique, social et environnemental, et avec l'Assemblée Nationale et le Sénat, c'est la troisième Assemblée citée dans la Constitution. Son rôle est d'assurer le lien entre les pouvoirs publics et nous, les citoyen.nes. Historiquement, la mission du CESE est de conseiller le Gouvernement et le Parlement dans l'élaboration des lois et des politiques publiques. Plus récemment, c'est aussi devenu la chambre de la participation citoyenne. En résumé, le CESE c'est le trait d'union entre les pouvoir publics et la société civile.

Construit sur la base d'une large consultation de milliers d'associations, d'une journée délibérative et de nombreuses auditions, le rapport-avis du CESE lance l'alerte sur le financement des associations et appelle à une mobilisation globale en faveur du monde associatif.

CONSTATS

- 113 milliards d'euros soit 3 points de PIB, c'est le poids économique du monde associatif.
- Entre 2005 et 2020, la part des subventions a baissé de 41 % dans le budget des associations au profit de logiques marchandes.
- La baisse des subventions et la hausse des commandes publiques et des appels à projet poussent les associations vers une « gestionnarisation » qui dénature leur action et contribue à la perte de sens.
- Ces évolutions fragilisent l'équilibre économique des associations aggravées par la forte inflation de 2022 et 2023.

SÉLECTION DE PRÉCONISATIONS

- → Augmenter les subventions de l'État et des collectivités territoriales destinées aux associations en fixant à 2,5 % la part du budget de l'État consacrée aux associations, en mettant en œuvre une loi de programmation pluriannuelle de financement de la vie associative pour sa contribution à l'intérêt général ;
- → **Sécuriser la notion de pluriannualité** des subventions en contraignant le respect des engagements lors de conventions pluriannuelles ;
- → Abroger le contrat d'engagement républicain et lui substituer la charte d'engagements réciproques entre l'État, les collectivités territoriales et le monde associatif.



Retrouvez le rapport complet et l'ensemble des préconisations <u>sur ce LIEN.</u>

TABLE RONDE

Animation des échanges par Denis VALLANCE

Ahmed HEGAZY - directeur de l'URIOPSS Hauts-de-France

"Nous sommes passés d'un contexte où les associations avaient la possibilité de proposer des projets, à partir des besoins qu'elles identifiaient, à une configuration où ce sont les pouvoirs publics qui déterminent les besoins, organisent "l'offre" par le biais des appels à projet et définissent ainsi la politique publique seuls.

"La "CPOMisation" s'est accompagnée de la mise en place d'une série de normes, d'indicateurs, de démarches qualité (...). Par ailleurs, les CPOM sont des déclinaisons de schémas pré-établis et laissent donc peu, voire pas de place à la co-construction. Néanmoins, les CPOM pourraient aussi être des éléments de sécurisation pour les associations, cela permet de se projeter sur plusieurs années et de donner une base contractuelle solide, sous réserve que les engagements en obligations soient équilibrés entre les deux signataires, ce qui n'est pas systématiquement le cas.

"Pour un réseau comme l'URIOPSS – établir un dialogue de gestion et contractualisation dans un cadre collectif plutôt qu'individuel est un élément de sécurisation et permet un espace supplémentaire de négociation. Faire remonter collectivement des recommandations permet d'entretenir un certain rapport de force."



L'URIOPSS a pour vocation d'unir, de défendre et de valoriser les acteurs privés non lucratifs de solidarité. Elle porte auprès des pouvoirs publics régionaux la voix collective des associations des secteurs sanitaire, social et médico-social, engagées aux côtés des personnes vulnérables et fragiles.

Nizar YAICHE - directeur de Lianes coopération

"Nous sommes un réseau multi-acteurs dans la gouvernance nous avons des associations, mais aussi des collectivités – rectorat, région, aussi des entreprises lucratives. (...) En tant que structure, on ne se pense pas comme le syndicat des associations pour leur défense, mais on se pense plutôt comme un espace de dialogue entre tous ces acteurs."

"La solidarité internationale, un secteur particulier car depuis les années 90, les ONG ont mené un travail important de sécurisation financière. On travaille avec des pays à des milliers de km, des pays où la corruption peut être très forte, alors comment s'assurer de la bonne circulation des fonds? Cela implique une logique de redevabilité très forte et des compétences pour. Ce travail a été totalement intégré par les bailleurs".



TABLE RONDE

"On travaille notamment avec l'AFD qui met en place des fonds en cascade. L'AFD s'appuie sur les associations locales et régionales pour redistribuer les fonds, notamment auprès de petites associations. Sauf que l'AFD attend de ces petites associations le même niveau de redevabilité et le même niveau de compréhension des financements. L'enjeu pour nous est d'arriver à adapter l'exercice de redevabilité à des structures moins professionnalisées."



Lianes coopération est un réseau régional regroupant un ensemble d'acteurs (collectivités, associations, entreprises, établissements d'enseignement...) s'impliquant dans des actions de coopération, de solidarité, de citoyenneté et de mobilité des jeunes à l'international.



Luc ROUSSEL - délégué territorial <u>Fédération</u> des centres sociaux et socioculturels 59/62

"Remettons au centre de la réflexion la construction d'espaces de discussions, comme nous le faisons aujourd'hui, ils sont essentiels."

"Il y a un chemin à faire pour les centres sociaux dans la logique de contractualisation avec les partenaires : passer d'un pacte de sérénité à un pacte de robustesse, c'est à dire de la performance (hors sol, pas d'attrait au territoire, stérilise le sol) à la robustesse (fertilise le territoire). Il est nécessaire de remettre au centre l'intérêt général afin de passer d'une agriculture intensive à un fertiliseur, ce que sont les centres sociaux et leur travail avec l'écosystème territorial."



Les centres sociaux sont des structures de proximité qui proposent des activités sociales, éducatives, culturelles, familiales pour répondre aux besoins dans le territoire. Surtout, tout cela se construit et est porté par des habitant.e.s.

CONCLUSIONS

« Partenaire c'est un mot qui vient de l'anglais « partner » issu du monde du sport, c'est celui avec qui on joue au tennis. Le partenariat c'est l'endroit où on se trouve dans un respect mutuel pour pouvoir échanger et faire ensemble(...). Le danger que j'entends souvent, c'est : on est là tous pour la même chose. Mais attention chacun a sa propre place. Je reste là où je suis, ancré dans ma conviction, ouvert à la contradiction mais je ne bougerai jamais de mes valeurs. »

Jean-Marc BOIVIN (Président du groupe des associations du CESE)

« Un truc qui me taraude depuis pas mal de temps, c'est cette histoire de relation inégalitaire. Ce matin, nous entendions "sortons de cette posture de devoir de redevabilité". Il faut qu'on se muscle pour sortir de cette posture car le mot partenariat peut être un mot passe-partout et il s'agirait de trouver une relation plus égalitaire. Comment valoriser et marquer cette empreinte sociale propre au monde associatif (...) ? Il faut qu'on porte encore plus fort la valeur qu'on apporte à nos territoires. »

Thierry COULOMB (*Président du Mouvement associatif Hauts-de-France*)

Un grand merci aux plus de 200 personnes venues assister à cette journée du 1er juillet 2024, aux intervenant.es, aux animateur.trices, aux administrateur.trices et salarié.es du Mouvement associatif Hauts-de-France. Nous remercions également nos partenaires publics et financiers sans qui l'organisation de cette journée ne serait possible. Enfin, merci à Sciences-Po Lille d'avoir accueilli cet événement dans ses locaux.

Un grand merci aux plus de 200 personnes venues assister à cette journée du 1er juillet 2024, aux intervenant.es, aux animateur.trices, aux administrateur.trices et salarié.es du Mouvement associatif Hauts-de-France. Nous remercions également nos partenaires publics et financiers sans qui l'organisation de cette journée ne serait possible. Enfin, merci à Sciences-Po Lille d'avoir accueilli cet événement dans ses locaux.

NOS MEMBRES

Les représentants de secteurs associatifs















































Siège social : <u>8/10 rue Baptiste</u> <u>Monnoyer, 59000 LILLE</u>

Pôle administratif : ESSpace Amiens, <u>Parc de Beauvillé, 21 rue</u> <u>François Génin, 80000 AMIENS</u>

Contact: comm@lmahdf.org